

RES PUBLICA

«...
*Mais je marche sans rien sur moi qui ne reluisse,
Empanaché d'indépendance et de franchise ;
Ce n'est pas une taille avantageuse, c'est
Mon âme que je cambre ainsi qu'en un corset,
Et tout couvert d'exploits qu'en rubans je m'attache,
Retroussant mon esprit ainsi qu'une moustache,
Je fais, en traversant les groupes et les ronds,
Sonner les vérités comme des éperons »*

Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*, Acte I, Scène IV

Monsieur le Bâtonnier
Mesdames et Messieurs les hauts Magistrats
Mes chers et honorés Confrères
Mes chers Confrères
Chers Amis,

Un orateur ... c'est un avocat, un mari, un père, un ami ...

L'orateur de cette année c'est également un look : un physique de marathonien, une barbe de 3 jours savamment entretenue, cet orateur-là nous présente une façade impeccable d'homme bien né et bien élevé.

Et derrière celle-ci on souhaiterait découvrir un homme révolté.

Cela fait du bien en cette ennuyeuse époque de consensualisme ...

Est-ce le cas cette année ? Nous y reviendrons.

Alors mon cher orateur, tout d'abord, merci !

Merci car vous avez su nous rappeler avec énormément d'à-propos la véritable histoire des douze caricatures.

Loin des fantasmes et des rumeurs, vous avez remis celles-ci en perspective et dans leur contexte.

Merci aussi pour la qualité du titre ... « *les dessins de la colère* » inspiré du roman de John Steinbeck, « *Les Raisins de la colère* ».

Ce que vous ne savez peut-être pas, en revanche, c'est que le titre du roman en question est tiré d'un chant patriotique américain, *The Battle hymn of the Republic* dont les paroles peuvent être traduites comme suit :

*« Mes yeux ont vu la gloire de la venue du Seigneur;
Il piétine le vignoble où sont gardés **les raisins de la colère**;
Il a libéré la foudre fatidique de sa terrible et rapide épée;
Sa vérité est en marche. »*

Magnifique paradoxe donc que ce titre imprégné de colère divine, pour un discours sur la laïcité...

Mais... un bon titre ne fait pas un bon discours ...

La première partie de votre discours est nette et précise. Elle rappelle la séquence exacte de l'affaire des caricatures, dont on a dit tout et n'importe quoi. C'est intéressant.

Vous fustigez ensuite la peur et la violence s'appuyant sur des considérations religieuses et là vous avez raison.

Vous vous focalisez sur cette peur et cette violence comme étant le fait de certains extrémistes musulmans pendant les vingt dernières années et là, vous avez tort.....

Car vous ne pouvez penser sérieusement que nous sommes face à un phénomène nouveau, ni que l'apanage de l'extrémisme soit réservé à une seule communauté religieuse.

Quand on parle d'extrémisme religieux bâillonnant par peur ou violence la liberté de pensée et d'expression il faut avoir une vue beaucoup plus large....

Je dois donc, Monsieur l'Orateur rappeler à tout le monde à votre place, que le prétexte religieux a été le moteur de massacres et d'oppression à travers les âges et les cultures...je citerai en vrac l'Inquisition, le massacre de la Saint-Barthélemy ou les pogroms,...

Le christianisme se défend bien dans cette catégorie douteuse. Pensons à Galilée, le pauvre, obligé sous peine d'être condamné à mort par un tribunal ecclésiastique, de nier le fait que la terre tournait autour du soleil, parce que cela remettait en question les dogmes catholiques.

Et cela ne s'arrange pas... le 4 octobre 2007, le Conseil de l'Europe s'est vu contraint d'adopter la résolution 1580 intitulée « *Dangers du créationnisme dans l'éducation* » qui est basée sur la constatation que « *nous sommes en présence d'une montée en puissance de modes de pensées qui remettent en question les connaissances établies sur la nature, l'évolution, nos origines, notre place dans l'univers.* »

Cette résolution rappelle, à raison, que « *le risque est grand que ne s'introduise dans l'esprit de nos enfants une grave confusion entre ce qui relève des convictions, des croyances, des idéaux de tout type et ce qui relève de la science. Une attitude du type « tout se vaut » peut sembler sympathique et tolérante mais en réalité elle est dangereuse.* »

En mars 2009 au Brésil, une fillette de 9 ans violée par son beau-père a subi un avortement. L'archevêque catholique de la région a prononcé l'excommunication de l'enfant, de sa mère et des

médecins ayant pratiqué l'acte médical. Mais pas du beau-père violeur...Ce n'est pas de la violence cela, ce n'est pas de l'oppression ?

Puisque nous parlons d'avortement ... parlons des meurtres de médecins et d'employés des cliniques où il est pratiqué. 9 personnes ont été assassinées aux Etats-Unis entre 1993 et 2009 !

Et que dire des événements qui se déroulent actuellement en Hongrie Monsieur l'orateur ?

Rien à voir pensez-vous ? Je serais plus prudent sur ce point ...

Le gouvernement vient de bannir de sa Constitution le mot République. Ce n'est pas aux juristes qui composent l'immense majorité du public de ce jour que je dois rappeler l'importance étymologique du mot et les valeurs qui y sont attachées.

Dans le même temps, des concepts nouveaux apparaissent dans cette même constitution puisqu'à présent le peuple hongrois doit assimiler le fait que Dieu les bénisse, que l'embryon est un être humain dès le début de la grossesse et que le mariage ne peut avoir lieu qu'entre un homme et une femme !

Et pendant que ces modifications sont apportées à la Constitution, j'observe également que la principale radio d'opposition au pouvoir a perdu son autorisation d'émettre.

Cela vous fait moins peur parce qu'il ne s'agit pas d'une référence au prophète Mahomet ? Moi non !

Vous pourriez évidemment Monsieur l'Orateur, me dire que votre exposé vous le portiez de manière plus spécifique sur la liberté d'expression en matière artistique.

Alors je vous rappellerai quelques petites choses sympathiques :

Dans les années 30', furent créées aux Etats-Unis des « légions de la décence » associations catholiques dont le but était de sélectionner les films « corrects ».

Elles furent encouragées par une encyclique de Pie XI qui leur écrit en ces termes « *C'est ainsi, qu'à notre grande joie, nous avons appris l'initiative prévoyante, déjà riche de salutaires résultats et pleine de promesses plus heureuses encore, que, voilà plus de deux années déjà, vous avez jugé bon de prendre et d'appeler "Légion de la décence", dans le but d'anéantir, comme dans une croisade sacrée, les pernicieux effets du cinéma.* »

Quarante ans plus tard, dans les années 70, en France, Jacques Dutronc et son parolier, le dessinateur et scénariste Fred, collaborateur de Pilote, de Hara-Kiri et de Charlie Mensuel sortent un 45 tours, intitulé *L'Âne est au four et le bœuf est cuit* qui déclenchera la colère des catholiques. Ce récit absurde fait par Joseph à Marie, de ce que Jésus-Christ était devenu hippie, vivait à Chicago, se droguait et se battait dans les rues, ne passera pas sur les radios.

Les personnes de l'assemblée âgées de plus de 40 ans se souviendront que les films de l'époque se voyaient attribuer une 'cote catholique', décernée par la Centrale Catholique du cinéma, qui condamna des films aussi connus que « le Journal d'une femme de chambre », les « Hauts de Hurlevent », ou encore « les Sept péchés capitaux ».

Plus récemment, parlons du saccage du musée Lambert en Avignon le 17 avril 2011 ?

De quoi s'agit-il ?

Du mois de décembre 2010 au mois de mai 2011, un musée avignonnais « Le Musée Lambert » organise une exposition appelée « Je crois aux miracles ».

Dans le cadre de cette exposition, une œuvre retient l'attention des médias. Il s'agit d'une photographie d'Andres Serrano intitulée « Piss Christ ». Elle laisse voir un Christ en croix, plongé dans un mélange d'urine et de sang.

Je précise que cette œuvre n'a pas été réalisée pour les besoins de l'exposition, il s'agit d'une photo datant de 1987.

Les réactions des milieux catholiques ne se font pas attendre, l'évêque d'Avignon exige que cette photo soit enlevée de l'exposition.

Le directeur du musée ne cède pas aux pressions mais le 17 avril 2011, au lendemain d'une manifestation ayant rassemblé plus de 500 personnes devant le musée, 3 catholiques intégristes ultraconservateurs saccagent l'œuvre en question à coup de marteaux et de tournevis.

Certes j'en conviens Monsieur l'orateur, ceci est moins impressionnant que des villes entières brûlant des drapeaux, ceci est moins choquant que l'assassinat d'un homme en pleine rue, ceci est moins frappant qu'un cocktail Molotov jeté dans les bureaux d'un journal d'opinion ...

Et pourtant, cela m'a révolté au même titre que les exemples cités dans votre discours !

C'était donc ma première critique : les violences menées au nom des religions, contre la liberté de penser, de croire, et de créer sont un phénomène universel et sont au moins aussi vieilles que nos deux mille ans d'histoire moderne ... deux mille ans d'ailleurs comptabilisés à partir de la naissance de qui... ?

J'en arrive maintenant à ma seconde critique ; quelle est la solution à ce problème grave, quasi-indissociable de notre humanité ? Vous nous la présentez benoîtement : la laïcité.

La laïcité dont vous donnez une définition particulière puisque, en somme, vous l'assimilez à la démocratie.

Votre discours pourrait donc se résumer comme suit : « *face aux dérives de certains extrémistes, il faut réaffirmer notre volonté de vivre de manière démocratique* ».

... Point de révolté donc cette année derrière le masque de l'orateur. ...

Point de révolté parce que je vous réponds : oui Monsieur l'Orateur, tout cela est bien mais simpliste parce que concrètement ?... qu'est-ce que vivre dans un pays laïque ?

Prenons un exemple au hasard : vivons-nous, ici en Belgique, dans un pays laïque ?

Au sens où l'orateur l'entend oui mais en réalité, non.

Voilà une question intéressante à laquelle j'aurais préféré que vous vous confrontiez !

En France, la loi Combes a prononcé la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, mais rien de tout cela chez nous. Nous vivons dans un pays où :

- le Chef de l'Etat assiste à un Te Deum (abréviation de *Te Deum Laudamus* : « Dieu nous te louons ») célébré pour la fête nationale et ce, entouré de nos responsables politiques
- un cardinal précède dans l'ordre protocolaire les Présidents du Sénat, de la Chambre des représentants, les membres des gouvernements, les hauts magistrats,...

- les cultes, reconnus, sont financés selon une clef de répartition arbitraire
- l'enfant scolarisé doit faire un choix entre le cours de morale ou le cours de religion
- il a fallu trouver un labyrinthe juridique pour éviter au chef de l'Etat, qui s'y refusait, d'avoir à signer la loi sur l'avortement
- l'enseignement dispensé par l'Etat est dit *officiel* tandis que l'enseignement catholique est dit *libre* ... étrange confusion des termes ne trouvez vous pas ?

Et de la confusion des termes naît la confusion de l'esprit, pour certains du moins.

Quel magnifique sujet cela aurait été, vous disais-je!

Un magnifique sujet parce que vous auriez alors constaté qu'au lieu de faire partie de la définition même de l'Etat (de la *res publica*, nous y revenons) la laïcité à la belge n'en est qu'une composante.

Au lieu de constituer le fondement même de la société, elle est en effet ramenée au rang de simple composante idéologique de cette même société¹.

Ce malaise lié à la place de la laïcité vous l'avez ressenti en rédigeant votre discours, je le sais parce que cela se sent.

C'est en effet parce qu'elle n'occupe pas la place qu'elle devrait avoir qu'en Belgique, la laïcité est souvent vue comme une « religion » de plus et qu'elle est souvent considérée comme un nouveau dogme !

Alors oui mon cher François, la laïcité promeut le vivre ensemble dans le respect de chacun mais ce respect il se gagne et se défend également.

Reconnaissez donc à la laïcité la place qu'elle doit avoir et exigez qu'on lui donne cette place !

Le travail eut certainement été plus compliqué mais votre laïcité Monsieur l'Orateur, eût gagné à être explicitée dans sa forme, son fond, et son action anti-extrémiste.

Je vous ai entendu prôner moi, la laïcité comme un système où tout le monde doit pouvoir croire ce qu'il veut et respecter les croyances des autres...c'est ce que vous appelez la définition politique de la laïcité...

C'est de la casuistique jésuite, cela ... mon cher Orateur ...

Et c'est parce que vous êtes dans la casuistique plus que dans la réalité que vous osez nous affirmer, au détour d'une phrase, que l'idéal laïque est utopique !

Vous vous découragez un peu rapidement Monsieur l'Orateur ... et c'est de cette manière que vous entendez répondre à l'extrémisme ?

Je ne vous ai pas entendu dire qu'il convenait de renvoyer complètement dans la sphère privée la question de la religion.

Je ne vous ai pas entendu dire qu'il fallait la sortir des structures de l'Etat et de la sphère de l'enseignement.

Je ne vous ai pas entendu dire que l'enseignement ne peut pas refléter et consolider les valeurs préalablement formées par le groupe privé !

¹ Guy Haarscher, *La laïcité*, Que sais-je ?, 2^{ème} éd., PUF, Paris, 1998, pp. 46-50

Oui la laïcité s'est forgée par opposition à la religion qui se voulait la loi des hommes et à l'obscurantisme.

La laïcité c'est l'opposition au dogme, quel qu'il soit et d'où qu'il vienne.

La laïcité c'est, outre la liberté de conscience, la liberté de penser et la liberté de s'exprimer !

A votre choix d'un pluralisme de coexistence et donc sans débat, j'oppose moi un pluralisme d'intégration dans lequel rien ne reste inentamé mais tout est soumis au processus de discussion sans à priori autre que le respect d'autrui² !

C'est cette laïcité-là, cette laïcité première, la laïcité de combat, une laïcité concentrée plutôt que diluée qui permettra de nous affirmer vis-à-vis des extrémistes de tout bord en leur offrant autre chose que ce que vous leur proposez, à savoir le ventre mou d'une démocratie³.

² Guy Haarscher, op cit., pp. 122-123

³ Mes remerciements vont à Me Daniela Coco pour son écoute et ses précieux conseils, à Me Jean-Pierre Buyle pour sa patience et à Me François Colon, l'orateur de rentrée, pour m'avoir donné l'occasion de lui répliquer.